

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

102, DE LA FABRIQUE, SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal de la réunion tenue le 27 août 2014, à 19 heures

Étaient présents : Messieurs Michel Pichet, et Daniel Bouchard et mesdames Marie-Ève Ferland, Josée Tétreault, Lucie Sauvé et Ève-Marie Grenon.

Étaient absents: Monsieur Marc Bouisset et Madame Myriam Rioux.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est adopté sur une proposition de Daniel Bouchard et de Ève-Marie Grenon.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 mai 2014

Le procès-verbal proposé est adopté sur une proposition de Josée Tétreault et de Michel Pichet.

3. Retour sur les commentaires de la politique environnementale

Les commentaires d'une citoyenne sont examinés et discutés un à un. Les modifications qui s'imposent sont ajoutées à la politique environnementale. La politique environnementale dans sa version actuelle remise en forme par Marie-Ève Ferland sera prête pour une soumission au conseil municipal à la fin septembre.

En septembre, les membres du CCE feront une dernière révision de la politique environnementale dans son ensemble. En octobre, la politique sera soumise au conseil municipal et le conseil devrait viser une adoption en 2014, idéalement en octobre ou novembre. La communication du contenu de la politique pourra être présentée à partir de grands thèmes dans les chroniques environnementales du Saint-Marc Quoi au fil des mois de 2015. Au cours de cette même année, le CCE pourra élaborer un plan d'action concret pour la mise en place des propositions de la politique environnementale.

Il est proposé par Lucie Sauvé et appuyé par Daniel Bouchard que la politique environnementale soit soumise au conseil municipal, que son contenu soit présenté aux citoyens, que lors de l'assemblée de septembre un avis de motion soit déposé au Conseil en vue de son adoption future et que le CCE se penche par la suite sur un plan d'application

Michel Pichet, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Josée Tétreault**, membre; **Ève-Marie Grenon** membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marie-Eve Ferland**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

graduel.

4. Ajout de deux articles dans le règlement des eaux de surface

L'ajout de deux articles est adopté par les membres et il est statué que le règlement des eaux de surface doit être soumis tel quel au conseil municipal pour adoption.

Il est recommandé de soumettre le texte du règlement au conseil municipal pour adoption par Josée Tétreault et appuyé par Lucie Sauvé.

5. Pertinence du nouveau règlement provincial et positionnement des maires de Saint-Denis et de Saint-Antoine

Il est proposé par Michel Pichet et appuyé par Lucie Sauvé de demander au conseil municipal de prendre acte de la position publique adoptée par les maires de Saint-Antoine et de Saint-Denis-sur-Richelieu au sujet du *Règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection* de prendre position par résolution sur ce règlement provincial.

Il y a deux raisons principales de s'objecter au règlement actuel adopté par le gouvernement :

1) Ce règlement limite le droit judiciaire de décision des municipalités sur les ressources en eau de leur territoire;

2) La limite de protection 500 mètres de distance est inadéquate; selon des études sur la question et la recommandation de spécialistes, elle devrait être de 2000 mètres.

Les membres du CCE suggèrent en outre fortement au conseil municipal de fournir un appui financier à la cause de la municipalité de Restigouche Sud-Est par solidarité intermunicipale.

6. Règlementation sur les éoliennes et caricature dans l'Oeil régional

Les membres du CCE sont informés que la MRC va émettre un avis de non-conformité sur le règlement proposé par la municipalité sur les éoliennes.

Lucie Sauvé observe que la caricature de *Oeil régional* associe le mouvement citoyen contre les gaz de schiste au "pas dans ma cour" et porte préjudice au travail rigoureux de recherche et de réflexion mené par les Saint-Marcois sur la question. Il porte préjudice également à la réflexion menée au sein de la municipalité sur le recours à l'énergie éolienne : d'une part, il importe d'étudier les différentes modalités de production et d'usage possibles au sein de la collectivité locale (usages domestiques et agricoles); mais il est par ailleurs essentiel de prévenir un

Michel Pichet, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Josée Tétreault**, membre; **Ève-Marie Grenon** membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marie-Eve Ferland**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

développement industriel invasif. Il est proposé de faire paraître une lettre en réponse à la caricature de la part de la municipalité, mais il serait plus opportun d'attendre les commentaires et le positionnement de la MRC pour le faire. Cette question est reportée au prochain CCE.

7. Varia

- **Candidature de la municipalité à la distinction “ Conscientia ”**

L'ébauche de la candidature municipale sera examinée et commentée par l'ensemble des membres du CCE. Il importera de centrer le projet sur la mobilisation des citoyens autour de la politique environnementale et de faire ressortir en quoi celle-ci résulte d'un processus démocratique et intègre une perspective holistique des différents aspects du rapport de la population à son milieu. Les membres présents sont entièrement favorables à cette présentation.

La présentation de la candidature sera ensuite soumise au maire pour approbation.

- **Événement écoresponsable**

Ce point est reporté à une prochaine rencontre, faute de temps.

- **Roue de l'environnement et école**

Marie-Ève Ferland fait état de ses projets d'utilisation de la roue de l'environnement et d'un projet d'implantation de boîte à lunch zéro déchet à l'école des Trois-Temps.

- **Fosses septiques**

Lucie Sauvé fait état d'une inquiétude citoyenne face à la mise à niveau des installations sanitaires au regard du coût très élevé d'une telle installation (coût imposé par deux seules firmes concurrentes) et surtout, des frais annuels d'entretien obligatoires qui sont très dispendieux et non justifiables – l'équivalent d'une nouvelle taxe versée à l'entreprise privée. Les citoyens considèrent qu'il est nécessaire pour les occupants résidentiels de se conformer aux normes, mais que dans une perspective d'équité, les exploitants agricoles (occupant près de 90% du territoire de la municipalité) doivent également faire leur part en utilisant des produits non dommageables pour l'environnement et en ne rejetant pas de pesticides et d'engrais dans les cours d'eau. La possibilité de financement municipal pour les installations sanitaires est discutée.

Michel Pichet, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Josée Tétreault**, membre; **Ève-Marie Grenon** membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marie-Eve Ferland**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

8. Clôture de la rencontre

La rencontre est close à 21h45 et la prochaine rencontre est prévue le 15 septembre 2014 à 19h.

Michel Pichet, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Josée Tétreault**, membre; **Ève-Marie Grenon** membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marie-Eve Ferland**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.